

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 617

Artikel: Tirages : l'avenir de Fribourg vu de Sion
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012349>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La prime de mouture, qui s'élevait à Fr. 16.— par quintal en 1970, a passé à Fr. 20.— en 1971, puis à Fr. 25.— dès 1973. A raison de 120 kg au minimum par personne et par an, la prime de mouture «rapporte» tout vite environ Fr. 120.— à une famille paysanne de quatre personnes.

Pour l'attribution de cette subvention aux 40 000 ayants droit (ils étaient encore 54 000 en 1971), il a fallu mettre en place — ou utiliser — toute une organisation, impliquant treize centrales des blés indigènes (autorités cantonales ou fédérations de syndicats agricoles) et pas moins de 1700 offices locaux des blés (dans les régions de culture céréalière, un office par commune). Les frais payés à ces organismes pour tous les travaux administratifs en relation avec le calcul, le versement et le contrôle des primes de mouture s'élèvent à plus de 650 000 francs, montant auquel il faut ajouter les dépenses de l'Administration fédérale des blés, budgétisées à 250 000 francs.

Pour 1979, le rapport frais/subvention effective atteignait déjà la proportion discutable de 1 pour 8. Avec la révision de la loi sur le blé et la suppression de toute subvention fédérale pour l'abaissement du prix du pain, la prime de mouture va

descendre à Fr. 16.—/q pour 1981/1982 et à Fr. 5.—/q dès la campagne 1982-1983. A ce dernier taux, qui vaudra dans les 25 francs par an à la famille du producteur, le rapport frais/subvention deviendra aberrant: 1 pour 1, au mieux 1 pour 1,5! Ce que voyant venir, certains ont demandé carrément la suppression de ces maudites primes de mouture. La Chambre vaudoise d'agriculture, et (donc) le Conseil d'Etat vaudois étaient du nombre. Mais l'Administration fédérale des blés n'a pas osé faire sienne cette proposition, qui n'a pas davantage trouvé grâce devant les Chambres.

Dans les centrales cantonales et les moulins à façon, on salue cette sagesse avec reconnaissance pour les contributions à venir, non par bas intérêt corporatif bien sûr, mais pour la noble cause de la défense nationale économique, qui postule un approvisionnement décentralisé en farine. D'accord sur ce point! L'ennui, c'est que les moulins de commerce, dont beaucoup sont proches des fédérations agricoles, chassent ouvertement après les lots de blé à façon — privant ainsi les petits moulins de recettes assurées, et, à terme, de toute chance de survie via travaux à façon.

des Suisses romands en proie aux démons socialistes? Le culot ne lui manque en tout cas pas, lui qui fustige sans se lasser le présumé interventionnisme de la presse romande sur «ses» terres valaisannes: le voilà en plein délire agressif hors de «ses» frontières naturelles.

Tentative de rallumer une guerre de religion ou simple calcul commercial sur fond de tirages? En tout cas, il est piquant de retrouver sous la plume d'André Luisier, et à l'endroit de «La Liberté», les reproches si souvent (et à juste titre cette fois) servis au «NF»: «Il n'en reste pas moins vrai qu'en ayant éliminé M. Cottet au profit d'un deuxième socialiste, une majorité d'électeurs a donc préféré le chant de certaines sirènes très prolixes dans la presse à monopole fribourgeoise.» C'est la paille et la poutre!

N'en déplaise à André Luisier, l'expérience lancée dans le canton de Fribourg par les dernières élections promet d'être passionnante.

Finalement, est sorti des urnes un portrait assez fidèle des rapports de forces dans le canton: la compétition interpartis n'a pas été faussée par des alliances conclues à seule fin de conserver des positions acquises. Et les trois partis fortement implantés dans l'ensemble du canton devront bien collaborer pendant cinq ans.

L'élection d'un socialiste à la préfecture d'Estavayer (Broye) élargit le pluralisme du corps préfectoral puisque les sept districts ont des préfets appartenant à cinq formations politiques (dont deux ne participent pas aux travaux gouvernementaux).

Politiquement, Fribourg s'est donné les moyens, passés les inévitables désarrois post-électoraux, de mener une expérience de rassemblement le plus large possible des énergies: il n'entend pas rester à la traîne et il a besoin de la collaboration de tous pour réussir le décollage. Le défi est impressionnant pour un canton réputé pauvre. Voilà ce qui inquiète peut-être certains Valaisans.

TIRAGES

L'avenir de Fribourg vu de Sion

André Luisier sait non seulement, et sans partage, ce qui est bon pour les Valaisans, il a lu aussi dans sa boule de cristal (par ailleurs président du FC Sion, lirait-il, seul de son espèce parmi les voyantes du monde entier, dans un ballon de football, voilà qui expliquerait bien des choses) l'avenir des Fribourgeois.

Pendant toute la semaine précédant le deuxième tour des élections au Conseil d'Etat fribourgeois, le «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais» a mené campagne tapageuse en faveur du sortant PAI-UDC Joseph Cottet.

Et dès lundi passé, le rédacteur en chef du «NF», en caractères gras comme il se doit, tirait la leçon du choix de l'électorat fribourgeois sous le titre: «L'avenir proche fera justice à M. Cottet, l'homme de Fribourg et de sa terre d'accueil et de beauté.» Et sur cette lancée, de dessiner l'apocalypse sans lésiner sur le lyrisme: «Ce qui fut la peur pendant cette campagne électorale et surtout durant le deuxième tour, de la part des deux partis bourgeois, se transformera en pagaille. Le centre et la droite ne l'auront pas volé puisque leur minable égoïsme leur fait perdre un homme solide, un vrai campagnard, plein de bon sens, intelligent, délicat, modeste, simplet et surtout, efficace.» N'en jetez plus.

André Luisier se découvrira-t-il une vocation de missionnaire de la droite bien pensante à l'usage